

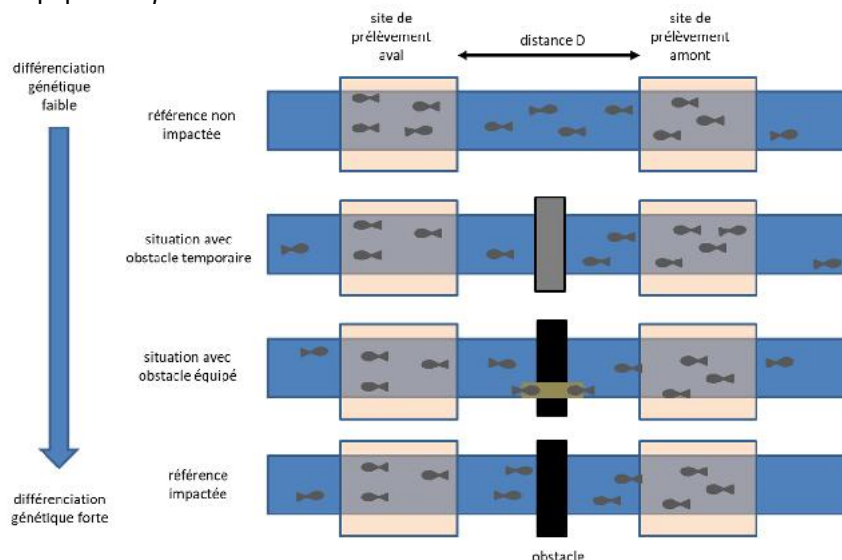
Projet de recherche dédié à l'étude de l'efficacité de la restauration de la continuité écologique utilisant la différenciation génétique au sein de populations de poissons

Dans la poursuite des actions et appuis apportés par l'Etablissement à différentes collectivités sur des problématiques de continuité écologique, une collaboration avec l'Office français de la biodiversité (OFB) et le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) a été proposée en vue de tester la différenciation génétique au sein de populations de poissons, séparées ou non par un ouvrage sur certains bassins ciblés de la Loire et ses affluents.

L'utilisation d'analyses génétiques des populations de poissons en tant qu'outil de diagnostic de la franchissabilité des obstacles (méthode objective, rapide et peu coûteuse) nécessite encore des développements avant d'être pleinement opérationnelle pour les gestionnaires.

Il est prévu que l'étude se déroule sur deux saisons (2021 et 2022), sur 8 sites (l'axe Cher a été identifié comme particulièrement pertinent) et en 2 étapes, visant à :

- mener un diagnostic par ouvrage (ce qu'on appellera une « situation » par la suite), ce qui consiste à prélever des morceaux de nageoire sur une trentaine d'individus par espèce étudiée (2 espèces différentes), en amont et en aval de l'obstacle et évaluer la différenciation génétique entre les deux ;
- raisonner par comparaison entre différentes situations sur un tronçon du cours d'eau : situation sans ouvrage ; ouvrage *a priori* perméable une partie de l'année ; ouvrage équipé et *a priori* perméable ; ouvrage non équipé et *a priori* infranchissable.



Dans ce cadre, le CNRS sollicite un appui financier de l'Etablissement pour la réalisation de ce projet à hauteur de 36.600 €, sur la base du plan de financement suivant :

Postes de dépenses	Montant (€)	Financier(s)	Montant (€)	%
Personnel permanent	45 000,00 €	CNRS	20 000,00 €	22,17 %
Personnel non permanent (gratification stagiaire)	3 600,00 €	OFB	33 600,00 €	37,25 %
Fonctionnement (prélèvement par pêche électrique, analyses génétiques)	32 100,00 €	EP Loire	36 600,00 €	40,57 %
Déplacements	5 000,00 €			
Frais de gestion	4 500,00 €			
TOTAL	90 200,00 €	TOTAL	90 200,00 €	

Il est proposé au Comité Syndical d'approuver la délibération correspondante.